



Vos élus CGT au Comité Technique Spécial Académique

Hervé Guichard (titulaire)
Sylvie Moreau (suppléante)
Élue CGT à la CAPA des personnels ATRF

Contactez la CGT Educ - Academie Nantes
cgteduc-nantes@orange.fr

[Site de la CGT Académie de Nantes](#)

Compte-rendu du CTS du 3 février 2012

La réunion comme par 3 déclarations préalables :

Une de l'UNSA qui déplore qu'il y ait eu 10 mois d'écoulés entre la présente convocation du CTS et la précédente. La déclaration fait également mention du rôle des IA qui sont vidées de leur substance et transformée en Directions départementales.

Le SG répond que les IA changent de rôle mais gardent des responsabilités avec uneDOS, un pôle GRH, et des compétences académiques.

Chevillon sur la REATE (réforme de l'administration territoriale de l'Etat) : « i nous n'avions pas fait les mutualisations, où en serions-nous aujourd'hui ? »

Le SG reconnaît que le maillage de l'EN nécessite des échelons de proximité, d'où notre insistance à souligner l'importance de l'échelon départemental et donc de l'existence des IA.

1/ SIRHEN et l'ONP : (Office National de la Paie)

Le SG répond que SIRHEN est en panne avec des réunions qui s'éloignent de plus en plus.

Cette année 1 transfert de TRF de la Dsi par vers vers Versailles pour SIRHEN.

En résumé, c'est une usine à gaz dont le Ministère ne semble pas maîtriser les tenants et aboutissants.

Beaucoup de dépenses inutiles et le projet continue coûte que coûte, quitte à aller dans le mur.

Selon Chevillon, la mise en place de l'ONP impacte tout d'abord les trésoreries générales.

Cependant, il avoue que cela aura également des répercussions dans tous les services gestionnaires mais, précise-t-il « On ne sait pas aujourd'hui quelles conséquences cela aura (en terme de postes.) ».

il est pourtant bien simple de comprendre que la démarche de l'ONP est de mutualiser au maximum et donc de réduire le plus possible le nombre de postes dans les services gestionnaires académiques.

Dans la foulée de cette intervention, M Chevillon parle des PESE (entité de gestion qui regroupe 20,000 paies par mois) :

Mais quid des académies dont les PESE sont inférieurs ou moindres :

N'y aurait il pas tentative de mutualisation au plan inter-régional ?

Le SG avoue « On ne sait pas grand chose », les organisations syndicales ne peuvent que faire remarquer qu'une fois de plus, l'Administration entretient le flou et est incapable de donner des réponses claires sur l'avenir du travail de dizaines de collègues de la DIPATE, de la DIPATE, de la DEP,...

2/ point sur les nouveaux Comités techniques

Installation d'un CHSCT académique le 2 mars.

3/ Bilan du fonctionnement des services mutualisés.

PAGEB en Sarthe (Bourses): M. Chevillon reconnaît que AGEBNET est perfectible et a connu des évolutions.

Il reconnaît que cela a occasionné beaucoup de difficultés notamment sur les bourses du privé et que la chaîne d'instruction des dossiers est très longue.

Il vante cependant le service qui a su faire face aux difficultés. Si ça ne mange pas de pain pour lui, cela n'enlève rien aux critiques que nos organisations avaient pu faire sur les difficultés de mise en place de ces pôles à compétence académiques et des conséquences sur la qualité de travail des collègues.

SAGEPP en Vendée (1er degré privé):

Eloge du service « qui s'en sort très bien » et précise que l'apport de vacataires a permis de faire face à une forte tension.

La FSU intervient pour souligner que les enseignants qui cherchent leur dossier pour le calcul de retraite sont perdus et appellent rectorat et IA.

SIDEEP Maine et Loire (1er degré public) : 15,000 dossiers à gérer.

Chevillon reconnaît que Nantes est la seule grosse Académie à avoir fait un tel pari de mutualisation.

Le transfert de gestion se fera courant novembre avec des vacataires pour aider au transfert.

La grosse question concerne les titulaires qui sont affectés sur de nouveaux postes au 1er septembre.

Le SG déclare que des collègues de l'IA 49 pourront assurer à distance ou se déplacer pour la formation des nouveaux dans le 44 ou le 72, avec l'appui des contractuels déjà formés comme à l'IA 44.

Le SG parle d'un solde de 4,5 ETP qui permettra de faire le joint, ETP qui seront rendus l'année prochaine.

Il se dégage un grand sentiment de flou des explications données par l'Administration.

Dans les 2 IA qui transfèrent :

Renfort en vacataires pour aider les agents à assurer les paie d'octobre et novembre avant transfert.

Mais quid des mutations, qui quittera les équipes et qui va venir ?

À cette demande de clarté pour les personnels des IA, le SG répond par des méthodes individualisées dans les calendriers de mouvement.

La DIPATE a adressé une note aux IA 44 et 72 pour identifier les intentions des personnels en terme de choix de mutation.

Mme TREVAUX (SG IA 44) indique qu'elle a conservé des agents contractuels sur des postes vacants.

Elle insiste cependant sur le fait que la paie requiert de la technicité et ne s'apprend pas du jour au lendemain. Son discours semble rebondir dans le vide du côté de l'Administration mais a un écho fort avec les remarques des organisations syndicales

Précision Mme LE GALL sur la situation dans les 2 IA :

IA 72 : tous les postes partants sont identifiés. (Retraite, vacants ou potentiellement vacants.)

Sur le 44, « il reste du travail pour arriver au chiffre à supprimer. »

IA 44 :

- 4 personnes à titre provisoire
- 1 départ retraite
- 6,5 contractuels
- soit 11,5 sur les 12,5 à supprimer.

LE SG ne peut pas garantir qu'il n'y ait pas de Mesure de Carte si le chiffre n'est pas atteint.

M. Chevillon renchérit en disant que cela peut se comprendre, que cette mesure existe dans les textes et qu'elle s'applique déjà aux enseignants, alors pourquoi pas aux personnels administratifs.

4/ Réorganisation des services académiques

site Marguerite : l'objectif est de densifier l'occupation des bâtiments. (règle ministérielle des 12 m2 par agent).

La CGT insiste sur la nécessité d'une équipe renforcée d'agents de service pour faire face., rappelant que le SG avait été également dans ce sens au CTPS précédent.

Le SG répond pourtant cette fois que la surface à entretenir étant la même, il ne voit pas l'utilité d'y adjoindre du personnel supplémentaire.

Et pourtant, il est bien évident qu'une densification du personnel sur le site nécessitera un entretien supplémentaire et que l'équipe de la DIFAG doit être renforcée.

Parking : le ratio place/agent va passer d'à 1/3 malgré la création d'une dizaine de places contre 1 pour 2 actuellement.

L'Accueil sera déplacé au centre du bâtiment B et il y aura création d'un véritable espace, ce que la CGT défend depuis plusieurs années déjà.

En revanche, il n'y pas de projet d'augmentation de surface de la Cafeteria ou d'espace de vie pour les personnels, malgré l'arrivée d'un centaine de personnes supplémentaires sur le site.

Côté bâtiment DAFPIC, il y risque de vente donc pas de travaux envisagés pour améliorer les conditions de vie des agents de Margueritte.

Pour L'IA 44

L'arrivée des services de l'IA 44 est prévue entre septembre et janvier.

Aucune décision prise sur la mutualisation des fonctions support.

La CGT fait remarquer également qu'il se pose la nécessité d'un accueil et de personnel d'entretien sur ce site.

Les suppressions d'emploi dans l'Académie :

La DESCO public perd 4 emplois qui sont répartis dans les IA au titre des moyens lycées public.

Suppressions BOP 141 : 2 personnels administratifs, 2 CIO et 2 agents de labo.

Stabilisation des emplois de secrétaire des médecins de prévention, auparavant occupés par des vacataires.

Le -1 en Mayenne correspond à un poste laissé l'année précédente dans le 53 et rendu au 49.

Les 3 suppressions au rectorat :

- 2 emplois ex TOS non pourvus support DIPATE

– 1 départ en retraite au DAEP

Vote sur les suppressions d'emploi :

Les organisations syndicales sont ensuite invitées à se prononcer sur ces propositions de l'Administration en terme de suppressions de postes.

Les syndicats votent contre à l'unanimité.

La séance est ajournée et reconvoquée pour le 1er mars